964/9

allait le prouver. Belgazou, poursuivant sa série de résultats en dents de scie, remportait une nouvelle victoire qui lui permit de prendre la troisième place du classement final. Tonnerre-de-Zeus, second, manqua d'un rien remporter ce championnat suisse puisque ce n'est qu'à la bouée d'entrée que Marti put prendre le meilleur sur Jean-Bart et, en terminant quatrième, put préserver un léger avantage. C'est donc par un «suspense» digne du meilleur Hitchcock que prit fin ce championnat qui voit la deuxième victoire consécutive de Marti (équipiers: Pête et Ferrisse) qui s'était déjà signalé cette saison en terminant troisième du Bol d'or. C'harmillot, «l'éternel second», occupe à nouveau cette place d'honneur qui n'est guère qu'une maigre consolation: il y a si longtemps que le titre lui échappe de fort peu. Pour la troisième place, lutte très ouverte également entre des voiliers qui alternèrent le meilleur et le pire: Fantasque, Belgazou et des voiliers réguliers, tels Jean-Bart, As-de-Carreau. Djinn, septième, n'occupe pas un rang conforme à sa valeur. Mais la grande déception fut Nausicaa: d'habitude, André Mercier se faisait un point d'honneur d'inquiéter les meilleurs. Or, il est généralement demeuré dans l'obscurité d'un anonymat profond.

Classement final:

1. Nicolas IV, A. Marti. 10,9 pt.; 2. Tonnerre-de-Zeus, N. Charmillot, 11,7; 3. Belgazou, P. Tappy, barré par Thorens, 20; 4. Fantasque, P. Mercier, barré par J. Graul, 21,2; 5. Jean-Bart, Baridon, 22,9; 6. As-de-Carreau, Rippstein, barré par Gardel, 23,6; 7. Djinn, A. Berner, 28,4; 8. Allanic, Déglon, 30; 9. Nausicaa, A. Mercier, 33,9; 10. Fol-Amour, Genton, 35,9; 11. Guapo, Mira, 50; 12. Candide, Reymond, barré par Stucki, 55; 13. Penchette, Faller, 58,5.

## Championnat suisse des 15 m<sup>2</sup> SNS

Qui est champion suisse?

Le Championnat suisse de la série des 15 m<sup>2</sup> SNS, organisé par le Cercle de la voile de la Société nautique de Genève, s'est terminé mardi 18 juillet par la victoire de Ode, à Jean Chuit, barrée par Henri Copponex. Mais le succès du barreur genevois est sujet à caution. Tellement sujet à caution même que le délégué de l'Union suisse de yachting, M. Paul Ramelet, s'est refusé de remettre au présumé vainqueur les insignes de son titre. Que s'est-il passé en fait? Peu de choses en vérité. Suffisamment toutefois pour mettre valablement en doute un titre de champion suisse. Le barreur genevois G. Devaud, tenant du titre, qui naviguait sur Oursin, à A. Ricci, n'a pas signé dans le délai réglementaire la «feuille» de régate. Le Morgien D. Duport déposa réclamation demandant que Devaud soit déclaré «abandon» lors des troisième et quatrième régates, ce qui découle de la plus élémentaire des logiques. Le jury de course, au terme d'une longue délibération, ne donna pas suite à cette réclamation justifiée et ne modifia pas les classements. Or, dans le cas contraire, Ode et Clapotis, à Gasser, se seraient retrouvés à égalité de points: 10,1 partout. Et l'on parlait même que la victoire aurait été récompenser le barreur morgien. C'est dire toute l'importance de la décision du jury de course. Décision sur laquelle l'Union suisse de yachting aura à se prononcer. En effet, il serait inadmissible que l'on applique deux poids et deux mesures, uniquement pour qu'un titre de champion suisse demeure en eaux genevoises. Deux exemples récents prouvent que le fait de ne pas signer la feuille de régate est une faute immédiatement

sanctionnée: au Championnat international de Su des 5.50 m, disputé à Morges, l'Italien Oberti fut classé pour un tel oubli. Il en alla de même au Chapionnat suisse des 6.50 m où Berner et Gardel con rent un sort semblable. Ce qui est valable à Morges à La Tour-de-Peilz doit l'être aussi à Genève.

Quelle sera la décision de l'USY à ce sujet? N n'osons en préjuger. Mais, en admettant la décision jury de course, l'USY crécraît un précédent lourd conséquences, bien qu'en cas d'égalité de points C ponex, mieux classé que Gasser lors de l'ultime rég soit néanmoins proclamé champion suisse. Mais championnat risque aussi d'être purement et sim ment annulé, ce qui n'irait pas sans porter préjudic la série et au club organisateur qui, par ailleurs, a fort bien fait les choses.

En effet, après nous être étendu sur ce litige, il n

faut aussi parler un peu des régates, disputées par séchard de force 2 à 3, et qui furent particulièrem animées et intéressantes du point de vue sportif. «Le classement final officieux», qui traduit cepend bien la valeur purement sportive de ce championi voit le succès d'Ode, barrée par Copponex, qui deva de deux dixièmes de point seulement le Morgien An Gasser, second en 1964, troisième en 1966. Ces de voiliers furent constamment à la pointe du «combat» au soir de la première journée, soit après deux réga étaient déjà en tête du classement intermédiaire. ( potis, respectivement troisième et premier, précée alors Ode, qui termina par deux fois seconde. Le ten du titre, Oursin, à Ricci, barré par Devaud, avait c perdu une partie de ses illusions en terminant q trième de la seconde régate après avoir été contrain l'abandon lors de la première. Septième de la rég suivante, Devaud laissa là ses derniers espoirs. Mal deux victoires successives et une troisième place, il ne plus jamais inquiéter les deux leaders qui ne commir iamais de faux pas, terminant avec régularité parmi premiers. En effet, Ode, par la suite, termina respe vement 1er, 4e, 4e et 5e, alors que Clapotis terminait 3e, 2e et 6e. Le décompte final voyait Ode précé Clapotis des deux dixièmes déjà mentionnés plus ha Oursin, barré par un Devaud qui n'est pas le pren venu, terminait néanmoins au troisième rang devant Nachtfalter que Gérald Piaget, dans la «Tribune Genève», considère comme une révélation alors q avait terminé second l'an passé et qu'il s'était égalem distingué à Morges en 1964. Sun, à J.-P. Dom, occi le sixième rang. Après un début de championnat jouissant qui le plaçait parmi les meilleurs (3e ar quatre régates). Dom termina par deux fois treiziè lors des cinquième et sixième régates et rétrograda rieusement. Cinquième, Selandre, à Frings, a été régu-(6e, 8e, 5e, 2e, 9e, 7e). Il en va de même du Tame à Duport, qui doit à une disqualification lors de la p mière régate de ne pas se trouver mieux placé que n vième (disq., 5e, 6e, 9e, 5e, 4e). Résultats beaucoup r irréguliers de la part de Snark, à Wurlod (8e. 3e. 14e, 6e, 10e), de Arabesque, à Fatio (7e, 10e, 13e, 3e, 8e), que l'on retrouve aux huitième et septié rangs du classement final. Filochard, à Bergerat, se gnala surtout par une victoire lors de l'ultime réga Victoire qui le sortit quelque peu de l'anonymat. Re vons les bonnes performances du Freluquet, barré ; Mlle Hentsch et mené par un équipage exclusivem féminin. Quant au Bimini, aujourd'hui Yannik III semble qu'il n'existait guère que par Bernard Duna